

## Applications WebASH-GDS « Evaluation » et « Suivi »

(outils dédiés à l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves en situation de handicap ou de grande difficulté scolaire)

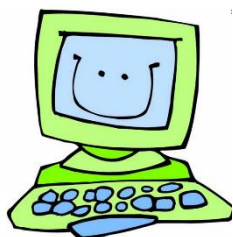
L'ensemble des établissements de la circonscription de Calais ASH travaille avec l'application WEBASH/GDS.

En tant que remplaçant (e), vous allez devoir vous munir de vos codes d'accès (transmis dès votre arrivée par le directeur ou la directrice de la SEGPA) pour pouvoir poursuivre le travail engagé par les enseignants titulaires.

Ces identifiants se présentent comme suit :

Etablissement	<input type="text"/>
Code d'accès	<input type="text"/>

<del>Directeur</del>	Professeur
Professeur	<input type="text"/>
Mot de passe	<input type="text"/>



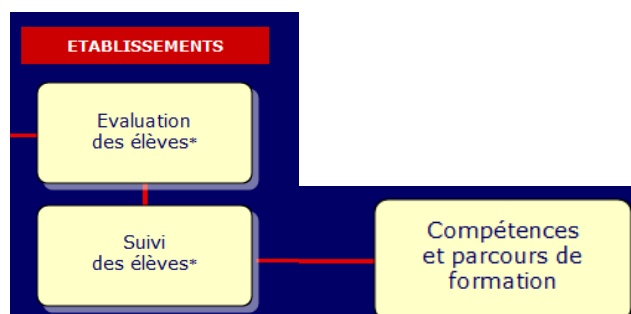
Pour entrer dans l'application : rien de plus simple !!!!!

### Les étapes

1. Moteur de recherche google : ASH62
2. Accès direct sur l'application



3. Vous pouvez accéder aux nombreuses applications en utilisant l'accès [Evaluation des élèves](#) (réservé aux évaluations de début d'année 6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>), l'accès [Suivi des élèves](#) et l'accès [Compétences et parcours de formation](#) (toute l'année).



4. Le Webash/GDS est un système de trois applications liées.



**A quoi sert-il ????**

## 1. L'application « *Evaluation des élèves* »

- Permet aux équipes pédagogiques d'analyser les résultats individuels aux évaluations 6<sup>ème</sup> EGPA et 4<sup>ème</sup> EGPA (protocoles de l'académie de Lille).
- Permet aux inspections (circonscriptions ASH, départements, académies) d'analyser les résultats globaux et anonymés aux évaluations 6<sup>ème</sup> EGPA et 4<sup>ème</sup> EGPA (protocoles de l'académie de Lille téléchargeables en page d'accueil dans « **Documentation** »).

## 2. L'application « *Suivi des élèves* »

- Permet aux équipes pédagogiques de rédiger :
  - les Projets Individuels de Formation,
  - les bilans annuels et les bilans CDO (pour le Pas-de-Calais),
  - les bilans de fin de cycle et les dossiers de validation de projet (pour l'académie de Lille).
- Permet aux équipes pédagogiques d'enregistrer :
  - les évaluations dans le cadre du Socle Commun de Connaissances et de Compétences,
  - les validations dans le Livret Personnel de Compétences.
- Permet aux équipes pédagogiques de faire le suivi :
  - des rencontres avec les familles,
  - des bulletins trimestriels,
  - du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations des élèves,
  - des stages (évaluations, bilans),
  - des élèves après la 3<sup>ème</sup>.

## 3. L'application « *Compétences et parcours de formation* » à l'usage des élèves

- Permet à l'élève et à sa famille de consulter :
  - le Projet Individuel de Formation,
  - le Livret Personnel de Compétences (évaluations et validations).
- Permet à l'élève de s'auto-évaluer (en lien avec l'évaluation dans l'application « Suivi des élèves ») :
  - les plans de travail,
  - les stages.
- Permet à l'élève de travailler sur son Parcours de Découverte des Métiers et des Formations :
  - la connaissance de soi (portraits, blasons, autonomie, goûts et passions, centres d'intérêt, compétences sociales, méthodes de travail, style d'apprentissage, estime de soi, qualités),
  - la découverte des métiers (document sur tous les métiers de niveau CAP, fiches métiers),
  - la découverte des formations (pour l'académie de Lille : documents sur tous les CAP, sur les voies de formations, les établissements de formation, fiches formation),
  - les intentions d'orientation (pour l'académie de Lille).



**NB** : en cas de problème, n'hésitez pas à vous rapprocher du directeur ou de l'Inspection de Calais ASH (03/21/36/12/16)